



# DISPOSITIONS FINANCIERES SAISON 2023/2024

Cotisations - Indemnités - Réclamations - Pénalités

## COTISATIONS

MAJ 25/05/23

Libellé	23/24	Complément ou Observation
<b>AFFILIATION ETABLISSEMENT Type E1 et E2</b>		
Nouvelle établissement 5x5 / 3x3 - VxE / VxE	120,00 €	
Etablissement de moins 50 licenciés 5x5 / 3x3 - VxE / VxE	150,00 €	
Etablissement de 50 licenciés et plus 5x5 / 3x3 - VxE / VxE	150,00 €	
<b>AFFILIATION ASSOCIATION Type A1 et A2</b>		
Nouvelle association 5x5 + 3x3 + VxE ou 3X3-VxE ou VxE	120,00 €	
Association de moins 50 licenciés 5x5 + 3x3 + VxE ou 3X3-VxE ou VxE	150,00 €	
Association de 50 licenciés et plus 5x5 + 3x3 + VxE ou 3X3-VxE ou VxE	225,00 €	
<b>COTISATION DEPARTEMENTALE ANNUELLE</b>		
Club de moins de 50 licenciés	75,00 €	
Club de 50 licenciés à 100 licenciés	85,00 €	
Club de plus de 100 licenciés	100,00 €	
<b>PACTE DES OFFICIELS</b>		
Obligation d'envoyer un candidat par club en formation pour la saison en cours. A défaut, sanction	250,00 €	
Soutien à la formation	50,00 €	Par équipe engagée en Pré-Région
Fond de développement de l'arbitrage : équipes Jeunes	10,00 €	Par équipe engagée (hors Mini Basket)
Fond de développement de l'arbitrage : équipes Seniors	15,00 €	Par équipe engagée
<b>ENGAGEMENT CHAMPIONNAT (Selon les dates limites fixées)</b>		
		engagement gratuit en COUPE
3 X 3	55,00 €	
SENIOR	70,00 €	
U18/19/20	70,00 €	1/2 tarif pour nouvelle équipe en seconde phase
U16/17	55,00 €	1/2 tarif pour nouvelle équipe en seconde phase
U14/15	45,00 €	1/2 tarif pour nouvelle équipe en seconde phase
U12/13	35,00 €	1/2 tarif pour nouvelle équipe en seconde phase
U10/11	30,00 €	1/2 tarif pour nouvelle équipe en seconde phase
U8/9	25,00 €	1/2 tarif pour nouvelle équipe en seconde phase

## INDEMNISATIONS

Libellé	23/24	Complément ou Observation
<b>INDEMNITE DE DEPLACEMENT</b>		
Equipe visiteuse en cas de forfait de l'équipe locale (sur demande du club) : La distance aller et retour (*) sur la base de 3 véhicules	0,40€/km	<i>En cas de Forfait Général Remboursement au club à sa demande</i> (*) selon distancier du CD71
Membres du CD71 et des commissions pour les réunions et interventions+Evaluateurs	0,40€/km	

## ARBITRES

INDEMNITE Kilométrique (Distancier FBI)	0,40€/km	
INDEMNITE Arbitrage par Match	27,00 €	

## RECLAMATION

Libellé	23/24	Complément ou Observation
20,00 € à l'inscription + 85,00 € à la confirmation	105,00 €	intégralement remboursée si réclamation justifiée

## PENALITES

Libellé	23/24	Complément ou Observation
<b>ENGAGEMENT HORS DELAI</b>	(toutes catégories sauf Mini Basket et selon les dates limites fixées )	
- Avant établissement des calendriers	Coût engagement + amende (1 x coût engagement championnat)	
- Après établissement des calendriers et avant fixation des horaires	Coût engagement + amende (2 x coût engagement championnat)	
- Après établissement des calendriers et après fixation des horaires	REFUSE	
<b>DESENGAGEMENT</b>		
- Avant établissement des calendriers	Le montant de l'engagement selon la catégorie reste acquis au comité 71	
- Après établissement des calendriers et avant fixation des horaires	Coût engagement + amende (1 x coût engagement championnat)	
- Après établissement des calendriers et après fixation des horaires	Coût engagement + amende (2 x coût engagement championnat)	
<b>BRULAGE &amp; PERSONNALISATION</b>		
Non présentation avant la 1 <sup>er</sup> journée de championnats ou coupes ( ART 21 & 22 Règlements sportifs )	50,00 €	par journée de retard
<b>DEROGATION D'HORAIRE</b>		
		Facture MENSUELLE aux clubs
<b>- Pour les championnats U17 et plus :</b>		
21 jours minimum avant la date initiale de la rencontre	GRATUIT	
Délai inférieur à 21 jours avant la date de la rencontre	25,00 €	
<b>PLUS DE DEROGATION POSSIBLE 48 H AVANT LE WEEK-END DE LA RENCONTRE (au plus tard mercredi 20 h)</b>	/	
<b>- Pour les championnats U13 et U15 :</b>		
21 jours minimum avant la date initiale de la rencontre	GRATUIT	
Délai inférieur à 21 jours avant la date de la rencontre	12,00 €	
A partir du jeudi 20 H précédant la rencontre	25,00 €	
<b>FEUILLE DE MATCH E-MARQUE</b>		
<b>Non utilisation e marque</b>	5,00 €	par rencontre OBLIGATOIRE de U13 à SENIOR M & F
<b>FEUILLE E MARQUE</b>		
Omission ou erreur	5,00 €	par omission
Jusqu'à 5 licences non présentées	5,00 €	par licence non présentée
Plus de 5 licences non présentées	40,00 €	coût forfaitaire par équipe
<b>FAUTE TECHNIQUE ou DISQUALIFIANTE</b>		
		pour toutes les catégories et par joueur en infraction (sauf Mini Basket)
Première faute technique de la saison	50,00 €	
Deuxième faute technique de la saison	65,00 €	toutes compétitions départementales confondues
Troisième faute technique de la saison	80,00 €	toutes compétitions départementales confondues
Quatrième faute technique de la saison et au-delà	160,00 €	
Faute disqualifiante sans rapport	100,00 €	
Faute disqualifiante avec rapport	130,00 €	
<b>COMPETITIONS MINI BASKET</b>		
<b>Feuilles de matchs - non retournée dans les délais</b>	10,00 €	
<b>Feuilles de matchs - non remplies correctement</b>	5,00 €	par omission
Forfait simple : clubs + C. Mini Basket avertis (*)	Non sanctionné	(*) déplacements inutiles évités
Forfait simple : clubs + C. Mini Basket non avertis	35,00 €	
Forfait Général	70,00 €	

## PENALITES (suite)

Libellé	23/24	Complément ou Observation
<b>MATCH PERDU PAR FORFAIT SIMPLE lorsque</b>		<b>CHAMPIONNAT (toutes catégories) + COUPE (JEUNES)</b>
Club, CDO et CS avertis (*)	<b>35,00 €</b>	(*) déplacements inutiles évités
Club ou CDO ou CS non averti	<b>85,00 €</b>	en sus frais d'arbitrage entiers imputés au club forfait
		<b>COUPE (SENIORS M &amp; F)</b>
Club, CDO et CS avertis (*)	<b>50,00 €</b>	(*) déplacements inutiles évités
Club ou CDO ou CS non averti	<b>85,00 €</b>	en sus frais d'arbitrage entiers imputés au club forfait
<b>MATCH PERDU PAR FORFAIT SIMPLE lorsque (suite)</b>		<b>CHAMPIONNAT + COUPE</b>
Abandon de terrain	<b>130,00 €</b>	en sus frais d'arbitrage entiers imputés au club forfait
<b>FORFAIT GENERAL</b>		
- Suite à la 3ème NOTIFICATION	<b>110,00 €</b>	Une équipe ayant perdu 3 matchs par forfaits et/ou pénalités sera déclarée par la C.Sportive FORFAIT GENERAL
- A la demande du club	<b>150,00 €</b>	
<b>MATCH PERDU PAR PENALITE pour :</b>		pour tous les joueurs, sauf mini-basket
Joueur ou entraîneur non qualifié	<b>35,00 €</b>	par joueur en infraction
Joueur non surclassé évoluant dans un match de catégorie supérieure	<b>35,00 €</b>	par joueur en infraction
Joueur évoluant dans un match de catégorie inférieure sans autorisation	<b>60,00 €</b>	par joueur en infraction
Joueur brûlé évoluant dans une équipe inférieure	<b>60,00 €</b>	par joueur en infraction
Joueur participant à plus de rencontres qu'autorisé dans un week-end	<b>35,00 €</b>	par joueur en infraction
Non respect brûlage ou personnalisation	<b>50,00 €</b>	Par journée de championnat
Autres cas	<b>50,00 €</b>	A l'appréciation de la C.Sportive
<b>PENALITES 3 X 3</b>		
Forfait sur un spot	<b>35,00 €</b>	
Forfait général à la demande du club	<b>150,00 €</b>	
<b>ABSENCE A ASSEMBLEE GENERALE DEPARTEMENTALE</b>		<b>SANS POUVOIR POSSIBLE</b>
Absence club	<b>70,00 €</b>	amende de base
Absence club par licencié	<b>2,00 €</b>	amende supplémentaire par licencié du club